Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 014-241400415-20260925-D144_250926-DE

cœur côte fleurie
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt cinq septembre à 17 heures 45, les membres du Conseil communautaire, convoqués le se sont réunis Au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.

Nombre de membres en exercice : 41
Nombre de membres présents : 28
Nombre de votants : 39

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, David MULLER 2ème Vice-Président, Stéphanie FRESNAIS 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Roméo FROT 7ème Vice-Président, Claude BENOIST 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Pascal FEMINIER, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Cyrille MAUPAS, Anne LIMOGES, Fabienne LOUIS, Patrice ROBERT, Bruno ARNOULD, Anouchka DIDIER, Marjorie MOREL, Daniel HARACHE, Fabienne RUBIN, Olivier LE LAY, Laurent DUMAS, Véronique LIMOUSIN, Brigitte POULETTY-LEFEBVRE, Christine BONNIEUX, Jean-Michel BROGNIEZ

ABSENTS :

Pierre-Alain DE MALLERAY, Nicolas SAUVAGE

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Hervé VAN COLEN, pouvoir à Marjorie MOREL, Jacques MARIE, pouvoir à Pascal FEMINIER, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, pouvoir à Claude BENOIST, Véronique BOURNE, pouvoir à Guillaume CAPARD, Ihsane ROUX, pouvoir à Philippe LANGLOIS, Dominique VAUTIER, pouvoir à Fabienne LOUIS, Rodolphe DUGON, pouvoir à Patrice ROBERT, Nathalie DE FOUQUIERES, pouvoir à David MULLER, Philippe JUBERT, pouvoir à Christine BONNIEUX, Nathalie DALLONGEVILLE, pouvoir à Roméo FROT, Rémy PAPOZ, pouvoir à Michel MARESCOT

Monsieur Roméo FROT est nommé secrétaire de séance

DELIBERATION N°D144_250926

FOURNITURE ET POSE DE CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE AERIENS ET ENTERRES ET D'ABRIS BACS POUR DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - Lancement d'une consultation Autorisation

Depuis 2002, la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie développe sa politique de réduction des déchets en implantant des points d'apport volontaire (PAV) de déchets.

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 014-241400415-20260925-D144_250926-DE

Dans cette optique, plusieurs marchés de fournitures de contenants (enterrés et aériens) se sont succédés afin de maintenir une dynamique d'implantation respectable.

Il est précisé que les marchés en cours prennent fin le 31 mai 2027 et qu'il est nécessaire pour la collectivité de finaliser les implantations prévues mais également de procéder aux remplacements de certains matériels vieillissants.

Le service Environnement devra intégrer d'ici quelques années une collecte des biodéchets sur tout ou partie du territoire et de ce fait il est probable que du matériel type « abri-bacs » devienne un besoin récurrent

La consultation, objet de la présente délibération, aura donc pour objet d'une part le renouvellement des marchés actuels arrivant à leurs termes et d'autre part la création d'un marché pour la fourniture de points d'apport volontaire de type « abris-bacs ».

La consultation sera allotie comme suit :
- Lot n°1 : Fourniture et pose de conteneurs aériens
- Lot n°2 : Fourniture et pose de conteneurs enterrés
- Lot n°3 : Fourniture et pose d'abris bacs

Les marchés seront conclus pour une durée initiale de 2 ans pouvant être renouvelés 2 fois un an, soit une durée maximum de 4 ans.

Les montants maximums de commandes sont définis ci-après :
- Lot n°1 : 100 000€ HT pour les deux premières années puis 50 000€ HT pour chaque période (1 an) renouvelé
- Lot n°2 : 800 000€ HT pour les deux premières années puis 400 000€ HT pour chaque période (1 an) renouvelé
- Lot n°3 : 100 000€ HT pour les deux premières années puis 50 000€ HT pour chaque période (1 an) renouvelé

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est réunie le 10 septembre 2026 pour prendre connaissance des modalités de cette consultation présentée par le service Environnement.

Après avis des membres de la CAO et du Bureau en date du 12 septembre 2026, il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir :

- autoriser le lancement d'une consultation pour la fourniture et la pose de conteneurs d'apport volontaire aériens et enterrés et d'abris bacs pour déchets ménagers et assimilés ;

- désigner les membres de la Commission d'Appel d'Offres pour prendre connaissance des offres et retenir celles économiquement les plus avantageuses pour la collectivité

Le Conseil est invité à en délibérer

Le Conseil Communautaire
Après en avoir délibéré
Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

AUTORISE le lancement d'une consultation pour la fourniture et la pose de conteneurs d'apport volontaire aériens et enterrés et d'abris bacs pour déchets ménagers et assimilés

Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 014-241400415-20260925-D144_250926-DE

DÉSIGNE les membres de la Commission d'Appel d'Offres pour prendre connaissance des offres et retenir celles économiquement les plus avantageuses pour la collectivité

Le Président :
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME

Signé électroniquement par : Philippe AUGIER
Date de signature : 05/[illegible]
Qualité : Président

Roméo FROT
Secrétaire de séance

Philippe AUGIER
Président

Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org